



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 25/02/2021

Réf : CRSy2021-1

Présents : Michel REDON, Président, Frédérique CHAUMONT, trésorière, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic, Jean-Pascal MATON, syndic, Patrice VANNESSON, Syndic.

La séance est ouverte à 18 heures 30 chez monsieur le Président de l'ASL.

1. Bilan :

• Mutation :

- Monsieur **M Michel LAFARGUE** au N° 60 (anciennement : M^{me} et M DELAVILLE).
- En cours : **M^{me} et M PINHO-BRUNEL** au N° 53 (M^{me} JUTIGNY).

• Entretien des bas-côtés et de la Z.I.S : (zone d'installations sportives) :

- L'enlèvement des feuilles au niveau des piscines, des tennis et du parking a été effectué par M^{me} DUCHEMANN Géraldine, employée pour l'ouverture et la fermeture des piscines.
- Le nouveau portique, destiné à remplacer celui actuellement en place (qui n'est plus aux normes de sécurité), a été réceptionné. Sa mise en place sera effectuée prochainement dès que le terrain sera sec.

Pour effectuer la mise en place du portique (éléments volumineux et lourds) un coup de main sera nécessaire. Un appel sera envoyé aux colotis.

• Club-house :

- Les devis pour l'assainissement seront présentés en AG pour éventuellement commencer les travaux le plus tôt possible.

• Piscines :

- La remise en état de l'évacuation de l'eau du pédiluve a été faite.
- Le remplacement des joints des carrelages par des joints en ciment du côté du Club-House est en cours de réalisation.

2. Problèmes de voisinage :

- Un courrier recommandé avec AR a été envoyé à M et Mme CASTAING à propos de leurs chiens dont l'un d'eux s'est de nouveau montré très agressif ; le fait a été signalé à la gendarmerie de Créon.
- M. COCULET, entrepreneur situé à côté de la nouvelle zone artisanale, a été contacté à deux reprises. Chaque fois, il nous a promis qu'il allait faire le nécessaire pour débarrasser les matériaux stockés derrière chez lui. Rien n'a été fait à ce jour. Une lettre recommandée avec AR va lui être adressée.

3. Dates :

- Commissions travaux, commissions finances, réunion préparatoire, Assemblée générale :

COVID 19 : Compte-tenu de l'évolution de la crise sanitaire les regroupements sont interdits !

Aucune date de réunion n'a été fixée.

Le Secrétaire

Jean-Paul MARBACHER